



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-quatorzième session**

Genève, 15-17 mai 2023

Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire

**Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation
des statistiques des transports : Plateforme commune de données
sur les transports****Plateforme commune de données sur les transports****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit en quoi consiste l'initiative de plateforme commune de données sur les transports, qui vise à rassembler au même endroit les données provenant de diverses sources sur les transports et sur les émissions. Le secrétariat du Groupe de travail des statistiques des transports et le Groupe de travail de la pollution et de l'énergie y participent depuis son lancement en mai 2022.

I. Contexte

1. Pour parvenir à une mobilité durable, et donc atteindre les objectifs de développement durable et ceux de l'Accord de Paris, il est indispensable de disposer au préalable de données de qualité. Or, dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, les données sur les transports peuvent être difficiles d'accès ou de mauvaise qualité, voire ne pas être collectées du tout.

2. Pour remédier à ce problème, les organisations internationales de développement et les pays partenaires doivent régulièrement faire appel à des experts et des consultants pour collecter des données sur les transports et les émissions. Mais, dans beaucoup de pays, les systèmes de statistique ne sont pas encore entièrement développés. Par conséquent, la plupart des organisations internationales collectent des données pour un objectif et un sous-secteur précis en collaboration avec les pays partenaires, ce qui donne au final des indicateurs et des données qui varient d'un endroit à l'autre. Les informations peuvent être publiées sous diverses formes, souvent au format PDF, et sur différents sites Web, si tant est qu'elles soient mises à la disposition du public.



3. De ce fait, il est difficile de procéder à des vérifications croisées et de compiler des séries chronologiques cohérentes. D'énormes ressources sont consacrées à l'extraction, l'ajustement, la vérification et l'utilisation des données, et il peut arriver que les tâches soient effectuées en double. Pour le secteur des transports, il n'existe pas encore de base de données mondiale commune, partagée et fréquemment actualisée qui soit accessible à tous.

4. Il serait utile, pour les organisations internationales de développement, les États, les villes, les directeurs de recherche, les gestionnaires de données et la société civile, de disposer de données qui soient accessibles et régulièrement actualisées et vérifiées. Il devrait y avoir un échange d'information mutuellement bénéfique entre ceux qui recueillent les données et ceux qui les fournissent.

5. L'idée est de mettre au point une plateforme commune qui permettra à toutes les organisations participantes de publier et d'extraire des données sur les transports et les émissions aux fins de la modélisation des émissions de gaz à effet de serre et des autres impacts. Une telle plateforme commune de données sur les transports permettrait de créer une valeur partagée que les organisations participantes ne pourraient pas atteindre à elles seules. À moyen terme, elle permettrait de faire des économies, de combler les lacunes dans les données et d'améliorer la qualité de la modélisation et de l'évaluation des projets de transport ainsi que des études d'impact et des rapports sur ces projets.

II. Lancement du projet

6. Pour entamer le débat, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'agence allemande de coopération internationale, a organisé en mai 2022 un atelier de cocréation en marge du Sommet du Forum international des transports. Cet atelier a rassemblé un groupe hétéroclite de 25 personnes, parmi lesquelles figuraient des représentants de 21 organisations et initiatives internationales et de la société civile, qui ont élaboré une vision partagée pour une plateforme commune de données sur les transports.

7. Depuis mai 2022, l'initiative s'est agrandie et a accueilli de nouveaux partenaires. Trois groupes de travail ont été créés, respectivement consacrés à la stratégie, à l'architecture de données et au point de vue des utilisateurs. Le groupe au complet se réunit régulièrement en ligne afin de coordonner les activités.

8. Le but de l'initiative est de créer une véritable base de données commune et accessible dont les parties intéressées puissent se servir pour aider plus efficacement les pays en développement et concevoir des projets. Cela présenterait divers avantages pour les organisations participantes :

- Les données existantes pourraient être facilement utilisées aux fins de modélisation et de vérification croisée. Les processus d'extraction et de collecte des données prendraient moins de temps ;
- Les nouvelles données collectées pourraient être chargées et mises à disposition sous une forme facile à utiliser ;
- La plateforme pourrait orienter les utilisateurs vers d'autres bases de données et permettre le rapprochement de données qui sont actuellement fragmentées.

9. Le principal objectif de l'initiative étant de s'intéresser aux liens entre transports et climat, la priorité sera d'abord de communiquer les données du secteur des transports nécessaires au calcul des estimations des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les données pertinentes figurent les parcs de véhicules, la distance parcourue, la consommation d'énergie et la teneur en carbone des carburants pour tous les modes de transport.

10. La pollution atmosphérique et, éventuellement, la sécurité routière sont également des sujets intéressants pour l'initiative, laquelle pourra être élargie ultérieurement à l'issue de la mise en œuvre réussie de la première phase consacrée aux transports et au climat. Depuis l'atelier initial, les principaux axes de travail ont été les suivants :

- Établir un prototype de base de données ;

- Institutionnaliser l'initiative ;
- Trouver des possibilités de financement.

III. Participation du Groupe de travail des statistiques des transports

11. Jusqu'à présent, le secrétariat a participé aux discussions sur les différentes sources de données d'entrée ainsi qu'à l'examen de l'architecture de la base de données, dans le cadre du prototype de flux de travail de la base de données.

12. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a été choisie en décembre 2022 pour héberger le prototype. Il se pourrait également que la base de données soit hébergée à la CEE à titre permanent, en fonction de la disponibilité des infrastructures informatiques et des spécifications du système.

13. Il convient de noter que l'initiative n'a pas pour objet de remplacer les activités existantes de compilation de statistiques officielles au niveau international. Le Groupe de travail des statistiques des transports continuera de recueillir des données au moyen du questionnaire commun et d'autres sources de données. Le rôle de la plateforme commune de données sur les transports serait de compiler ces données collectées avec d'autres sources pertinentes en ce qui concerne les transports, en mettant l'accent sur les données de l'extérieur de la région de la CEE.

IV. Perspectives

14. L'équipe chargée de la plateforme commune de données sur les transports réfléchit maintenant à la manière d'aller plus loin. L'initiative se veut inclusive, ouverte à la participation du plus grand nombre possible d'organisations et de personnes actuellement confrontées aux mêmes difficultés. Les parties intéressées seront invitées à rejoindre les canaux de communication et à prendre part aux réunions régulières et aux ateliers. Les contributions pourront prendre diverses formes : fourniture de données, financement, infrastructure informatique ou tâches accomplies en nature par du personnel.
